

**PUBLIC CONCERNE :**

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne étant amenée à utiliser un engin de chantier.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice de la machine
- Bénéficier d'une aptitude médicale
- Être titulaire de l'AIPR opérateur (recommandé)

**PREREQUIS :**

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

**PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :**

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

**DUREE ET PLACES DISPONIBLES :**

Nombre de jour et d'heures : à définir selon les catégories

Horaires : 8h30 – 12h30 / 13h30 -16h30

8 personnes maximum

**PROFIL DE L'INTERVENANT :**

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

**Votre contact :**

Tel : 01 80 85 65 05

[info.a3formationsecu@gmail.com](mailto:info.a3formationsecu@gmail.com)

**Objectifs :**

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- connaître la recommandation R482, les devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins de chantier,
- être capable d'effectuer les vérifications avant l'utilisation et les opérations d'entretien de premier niveau, du ou des engins concernés
- maîtriser la conduite en sécurité, du ou des engins de chantier concernés,
- Pouvoir rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions,
- Obtenir son **CACES®**, dans la ou les catégories concernées.

**Contenu du stage :**

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

**Formation théorique :**

- règlement et textes de la recommandation r482
- les accidents du travail et risques divers, les acteurs de la prévention
- classification des engins de chantier avec les obligations réglementaires
- technologie des différents organes de sécurité
- prise de poste et vérifications journalière
- règles et consignes de conduite en sécurité, stabilité des engins de chantier
- travaux de terrassement, levage de charges , levage et transport de personnes
- gestes de commandement, signalisation (balisage) sur chantier et sur voie publique, fin de poste

**Formation pratique:**

- la prise de poste et les vérifications journalières
- examen d'adéquation avec le travail effectué (matériel et environnement)
- circulation sur différents types de parcours (espace large ou encombré)
- montée et descente sur porte engin\*
- prise et dépose de charges au sol et en hauteur
- chargement et déchargement d'un véhicule latéralement
- terrassement\*\*
- respect des consignes pour une conduite en sécurité, fin de poste

**MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :**

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

**TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :**

Tarif Inter-entreprises : nous consulter  
Tarif Intra entreprise : nous consulter  
Lieu en Inter-entreprises : cf notre planning sur notre site internet ou dans le devis  
Dates : cf planning de nos stages Inter sur notre site internet  
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

**CONDITIONS DE REUSSITE :**

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.  
Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.  
Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

**Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :**

- **Test CACES ®** comprenant un examen théorique et un examen pratique (**Notre partenaire testeur certifié est AMG Formation** (certificat INRS N° D-613-01)
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.
- **Un CACES ® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité)** sera délivré par l'organisme testeur au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et **satisfait aux tests** théoriques et pratiques.

**Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences :**

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 31/01/2025 | fin validité : 31/01/2030

A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie A : Engins compacts - RS 7040

B1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel - RS 7041

B2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B2 : Engins de sondage/forage à déplacement séquentiel - RS 7042

B3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B3 : Engins rail-route à déplacement séquentiel - RS 7043

C1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif - RS 7044

C2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif - RS 7045

C3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C3 : Engins de nivellement à déplacement alternatif - RS 7046

D : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie D : Engins de compactage - RS 7047 E : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie

E : Engins de transport - RS 7048 F : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie

F : Chariots de manutention tout-terrain - RS 7049

G : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie G : Conduite hors production des engins - RS 7023

**Votre contact :**

Tel : 01 80 85 65 05

[info.a3formationsecu@gmail.com](mailto:info.a3formationsecu@gmail.com)